

Mesures du plan cantonal de gestion des déchets

2021 - 2026

Plan cantonal de gestion des déchets : fiches de mesures

Catégorie	Véhicules hors d'usage	VHU-1
Sujet	Suivi de l'évolution technique et légale et adaptation des places officielles en conséquence	
Ligne stratégique	Elimination des polluants des cycles de production et diminution des impacts sur l'environnement	

Situation actuelle	Le canton de Neuchâtel exploite deux places officielles sur lesquelles sont collectés les véhicules hors d'usage et les diverses pièces isolées. L'existence de ces places officielles, en plus des repreneurs privés, permet de garantir la reprise de tous les véhicules hors d'usage, remorques et bateaux, et leur élimination dans le respect de l'environnement en évitant les abandons de véhicules sur le domaine public ou dans la nature.
Problématique et enjeux	Les évolutions techniques induisent des modifications de la mise en œuvre des filières existantes dans le sens d'une amélioration des conditions de reprise des déchets et d'une augmentation de la part valorisée. Certaines modifications légales (OLED) demandent quant à elles, des adaptations de la gestion administrative de ces déchets : établissement de statistiques ou l'application de mesures particulières à l'élimination d'un type de déchets, entre autres exemples.
Objectifs	Adaptation des places officielles aux nouvelles exigences techniques et légales. Optimiser la valorisation des matériaux constituant les véhicules, remorques et bateaux.

Mise en oeuvre	
Action	Veille technique et légale ; adaptation des places en fonction de l'évolution technique et légale.
Responsable	SENE
Partenaires	OFEV, entreprises preneuses autorisées
Réalisation	En continu
Ressources	Internes : 20 h / an Financement : budget de l'Etat

Suivi de réalisation	
Référent	PCA
Indicateurs	Nombre de véhicules hors d'usage, de remorques et bateaux éliminés.

Plan cantonal de gestion des déchets : fiches de mesures

Catégorie	Sous-produits animaux	SPA-1
Sujet	Suivi de l'évolution technique et légale et adaptation de la filière au besoin	
Ligne stratégique	Fermeture des cycles de produits	

Situation actuelle	L'ensemble des sous-produits animaux générés dans le canton de Neuchâtel sont éliminés à l'installation GZM Extraktionswerk AG, à Lyss (BE), qui fait partie du groupe Centravo, après regroupement au centre collecteur de Montmollin. Cette installation produit des farines animales qui sont valorisées en nourriture pour petits animaux de compagnie ou incinérées en cimenterie. La filière en place donne entière satisfaction et sera maintenue.
Problématique et enjeux	Tout comme pour les boues d'épuration, le phosphore présent dans les sous-produits animaux devra en être extrait pour valorisation dès 2026. Le groupe Centravo a déjà initié un projet de transformation de son site de Lyss qui lui permettra d'assurer l'extraction et la valorisation du phosphore des sous-produits animaux traités dans son installation dans le délai fixé par l'OLED.
Objectifs	Assurer le traitement des sous-produits animaux et la valorisation de phosphore qu'ils contiennent à l'horizon 2026.

Mise en oeuvre	
Action	Suivi du projet du groupe Centravo d'extraction et de valorisation du phosphore ; suivi des évolutions technique et légale dans le domaine.
Responsable	SCAV
Partenaires	SENE, SAGR, CNAV, communes, abattoir des Ponts-de-Martel
Réalisation	En continu
Ressources	Internes : 10 h / an Financement : budget de l'Etat

Suivi de réalisation	
Référent	PFG
Indicateurs	